REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 5 avril 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

Mise en garde publique: présence de lait non déclaré dans des chocolats noirs

Un contrôle officiel du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) a révélé la présence de lait dans les produits au chocolat noir, vendus dans les magasins DuRhône, alors qu'il n'était pas déclaré dans la liste des allergènes. Les personnes allergiques aux produits laitiers ou intolérantes au lactose sont priées de ne pas consommer ces produits.

Les articles concernés, soit les chocolats noirs *carré fleur de sel*, et les tablettes noir *amelonado, aphrodite, yukio, rio, demoiselles* et *extra 90%*, ont été vendus exclusivement à Genève. Ils étaient disponibles dans les magasins DuRhône, rue du Rhône 118 et rue de Carouge 71, depuis le 29 novembre 2022 jusqu'au 4 avril 2023.





Le SCAV et la Chocolaterie DuRhône demandent aux personnes allergiques ou intolérantes de ne pas consommer les produits concernés.

Par-contre, les personnes ne présentant ni d'allergie, ni d'intolérance peuvent consommer ces produits sans crainte.

La clientèle allergique concernée peut contacter la chocolaterie DuRhône pour toute information complémentaire au T. 022 320 49 12.

Pour toute information complémentaire (MEDIAS UNIQUEMENT): M. Patrick Edder, chimiste cantonal,

service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.